



**VICE-RECTORAT
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE
DIRECTION GÉNÉRALE
DES ENSEIGNEMENTS**

**Inspection pédagogique
de l'enseignement du second degré**

VR/IP2/ALB
n° 3211-2026-014
Affaire suivie par :
Anne LE BOUHELLEC
IA-IPR éducation physique et sportive
Tél : (+687) 729754
Mél : ale-bouhellec@ac-noumea.nc

1, avenue des Frères Carcopino
BP G4 - 98848 Nouméa Cedex

Nouméa, le 05 février 2026

Anne LE BOUHELLEC
Inspectrice d'académie – inspectrice pédagogique
Régionale d'Éducation Physique et Sportive

à

Mesdames et Messieurs les professeurs d'EPS
s/c de Mesdames et Messieurs les chefs
d'établissement

Objet : Lettre de rentrée 2026 pour la discipline Éducation Physique et Sportive

« L'éducation est toujours une œuvre commune : elle se tisse dans la relation à l'autre et se renforce par la confiance accordée au collectif. » Paul Ricœur

Chères et chers collègues,

Tout d'abord, cette lettre de rentrée est l'occasion de vous remercier pour votre engagement constant au service des élèves de la Nouvelle-Calédonie. Je tiens également à saluer celles et ceux qui ont quitté le territoire après s'y être investis avec sérieux et générosité, et à adresser un accueil chaleureux aux nouveaux arrivants. Leur intégration au sein des équipes constitue un enjeu important pour la continuité et la dynamique de la discipline. Enfin, j'ai une pensée particulière pour les collègues qui ont traversé, au cours de l'année écoulée, des situations difficiles, qu'elles soient professionnelles ou personnelles. Que cette nouvelle année leur permette d'envisager des perspectives plus favorables, dans un environnement bienveillant et solidaire.

Ensuite, je tiens à réaffirmer mon soutien à votre liberté pédagogique et à votre expertise professionnelle. Les contextes d'enseignement restent très hétérogènes sur le territoire. Ils nécessitent des ajustements constants, que vous savez opérer pour maintenir des ambitions élevées. Pour rappel, trois éléments essentiels peuvent avoir une portée, quel que soit votre environnement de travail :

Renforcer l'engagement des élèves et la qualité des apprentissages : l'EPS constitue un levier particulièrement efficace pour favoriser l'engagement, la persévérance et le plaisir d'apprendre. J'observe lors de mes visites et des échanges avec les équipes que la conception de situations d'apprentissage signifiantes, exigeantes et accessibles reste un enjeu central. Il convient de poursuivre le travail engagé autour de situations qui développent à la fois la motricité, la réflexion et la prise d'initiative, individuelle comme collective.

Inclure pour l'égalité et la qualité du climat relationnel : l'accompagnement de chacun, fille ou garçon, demeure une priorité. L'EPS offre un cadre privilégié pour travailler l'acceptation de soi, le respect des autres et la coopération. Sans multiplier les dispositifs, il s'agit avant tout de rester attentifs à la diversité des profils d'élèves et de veiller à proposer des modalités d'enseignement qui permettent à chacun de s'engager et de progresser. La lutte contre les stéréotypes, notamment de genre, la mixité dans les pratiques, la répartition équitable des responsabilités et l'attention portée aux élèves à besoins éducatifs particuliers doivent continuer à investir les projets d'enseignement.

Évaluer, s'évaluer, et se former grâce au collectif : les évolutions récentes des examens et des modalités d'évaluation ont conduit les équipes à un important travail de réflexion et d'ajustement. L'enjeu est désormais de stabiliser les pratiques, de rechercher la cohérence et de renforcer la lisibilité des attendus pour les élèves.

L'évaluation doit rester un outil au service des apprentissages : elle gagne à être intégrée aux situations d'enseignement, à éclairer les progrès réalisés et à guider les élèves dans leur engagement. Les échanges au sein des équipes, notamment autour des critères d'évaluation et de leurs indicateurs, constituent un levier essentiel pour garantir l'équité et le sens des pratiques.

Le travail entre enseignants, l'observation croisée, les questionnements professionnels *in situ* permettent de maintenir une dynamique de développement professionnel, en proximité avec les réalités de terrain. Les initiatives déjà engagées par quelques équipes du territoire montrent toute la richesse de ces démarches collectives.

Pour vous accompagner, vous pouvez continuer de faire appel à l'expertise de Fanny TERRAT, chargée de mission auprès de l'inspection dans le cadre du dispositif sport études et des sections sportives scolaires, de Yohann COURTINE, interlocuteur au numérique, et de l'ensemble des collègues qui s'investissent dans des actions de formation. Cet accompagnement inclut également l'engagement des collègues investis au sein de l'UNSS, qui ont la volonté de poursuivre, dans le contexte actuel, la mise en place d'une pratique sportive porteuse d'enjeux éducatifs forts au service de l'Ecole et de la société calédonienne. Enfin, Marie-Jeanne URVOY et Laurène DUPONT ont été nommées responsables du parcours MEEF EPS à l'INSPE. Je tiens à les féliciter pour la qualité du travail de formation qu'elles mènent avec leur équipe auprès des futurs enseignants d'EPS.

Comme les années précédentes, un webinaire de rentrée à destination des coordonnateurs (ou suppléants) aura lieu **le mercredi 18 février de 14h30 à 16h30**. Il permettra d'aborder plusieurs thématiques qui seront relayées au sein de vos équipes : les principales actualités, la sécurité en EPS et dans les activités nautiques, l'évaluation et l'accompagnement des personnels, le plan de formation, les examens, le sport scolaire. Voici le lien (plateforme zoom) : <https://ac-noumea-nc.zoom.us/j/6639400362>

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente rentrée scolaire 2026.

Anne LE BOUHILLEC
Inspectrice d'académie –
Inspectrice pédagogique régionale
en Éducation physique et sportive

